

CLUB ALPIN FRANCAIS DU LEMAN – TARIFS (en €) 2022-2023 (licence valable du 01/09/2022 au 30/09/2023)

	Catégorie	Condition à remplir au 01/01/2023	Tarif décomposé	tarif de base	assurance individuelle	TOTAL
T1	membre titulaire de plus de 24 ans	né(e) avant le 01/01/1999	Part fédérale: 33.10 resp. civile (oblig.): 16.30 part club: 30.40 CD/CR: 6.00	85.80	21.30	107.10
J1	Jeune de 18 à 24 ans	né(e) le 01/01/1999 ou après mais avant le 01/01/2005	Part fédérale: 21.70 resp. civile (oblig.): 16.30 part club: 16.90 CD/CR: 6.00	60.40	16.50	77.40
J2	Jeune de moins de 18 ans	né(e) le 01/01/2005 ou après	Part fédérale: 16.50 resp. civile (oblig.): 16.30 part club: 14.20 CD/CR: 6.00	53.00	16.50	69.50
C1	conjoint(e) de membre titulaire dans le même club	-	Part fédérale: 17.00 resp. civile (oblig.): 16.30 part club: 15.50 CD/CR: 6.00	54.80	21.30	76.10
E1	enfant de membre de 18 à 24 ans dans le même club	né(e) le 01/01/1999 ou après mais avant le 01/01/2005	Part fédérale: 10.80 resp. civile (oblig.): 16.30 part club: 9.70 CD/CR: 6.00	42.80	16.50	59.30
E2	enfant ou petit enfant de membre de moins de 18 ans dans le même club	né(e) le 01/01/2005 ou après	Part fédérale: 5.10 resp. civile (oblig.): 16.30 part club: 2.90 CD/CR: 6.00	30.30	16.50	46.80
A1	membre de plus de 65 ans et cafiste depuis plus de 10 ans sans interruption	né(e) avant le 01/01/1958 et inscrit au CAF avant le 01/09/2013	Part fédérale: 23.80 resp. civile (oblig.): 16.30 part club: 18.00 CD/CR: 6.00	64.10	21.30	85.40
P1	Catégorie réservée aux professionnels de l'encadrement des disciplines sportives listées à l'article 2 des statuts de la fédération, et les gardiens de refuge en activité	Sur présentation de la carte professionnelle	Part fédérale: 28.80 resp. civile (oblig.): 16.30 part club: 29.90 CD/CR: 6.00	81.00	21.30	102.30